

PERMIS DE CONSTRUIRE



ROMAINVILLE PARCELLE FAREVA

MAITRE D'OUVRAGE		MAITRE D'OUVRAGE	
SCCV ROMAINVILLE ROUSSEAU 14bis rue de la Faisanderie - 75116 PARIS SCCV au Capital de 1 000 Euros SIRET : En cours d'immatriculation TEL : 01.47.53.00.00		GROUPE FIMINCO FIMINCO 14 bis rue de la Faisanderie - 75116 PARIS SAS au Capital de 200 000 Euros SIRET : 485 037 337 00022 - APE 4110C TVA Intra : FR 85 485 037 337 TEL : 01.47.53.00.00	
ARCHITECTE		BET TCE	PAYSAGISTE
WILMOTTE & ASSOCIES SAS 68 rue du faubourg Saint-Antoine 75012 PARIS WILMOTTE & ASSOCIES A.S. d'Architecture - IJF 301206 TEL : 01 83 02 22 22 RCS Paris B 306 494 493		EPDC 23 rue Raspail 94200 IVRY-SUR-SEINE TEL : 01.75.37.68.01	BASE 208 Rue Saint-Maur 75010 PARIS TEL : 01.42.77.81.81
68 rue du Fbg St-Antoine 75012 Paris 01 83 02 22 22 BTP CONSULTANTS		COORDINATEUR SECURITE BTP CONSULTANTS 202 quai de Clichy 92100 CLICHY TEL : 01.39.44.28.92	BET ACOUSTIQUE ALTIA 5 rue de Cléry 75002 PARIS TEL : 01.53.00.90.65

Titre

NOTICE RESEAUX

Echelle :

Date : 31/05/2019

IND	DATE	NATURE	CODE	PHASE	EMETTEUR	LOT	NIVEAU	ZONE	TYPE	NUMERO	INDICE
			ROM	PC	WIL	00				PC 2	

SOMMAIRE

<u>1</u>	<u>RACCORDEMENTS CONCESSIONNAIRES</u>	<u>1</u>
1.1	BRANCHEMENT ENEDIS.....	1
1.2	BRANCHEMENT EAU DE VILLE – DEFENSE INCENDIE.....	1
1.3	BRANCHEMENT TELECOM	1
1.4	BRANCHEMENT GAZ	1
1.5	RACCORDEMENT AU RESEAU D’ASSAINISSEMENT.....	2

1 RACCORDEMENTS CONCESSIONNAIRES

1.1 BRANCHEMENT ENEDIS

Trois transformateurs public préfabriqués seront prévus sur la parcelle de l'opération, permettant de desservir en Basse tension l'ensemble des bâtiments collectif du projet SCCV ROMAINVILLE ROUSSEAU (Bât A-B-C-D et E), ainsi que les espaces extérieurs privés du projet.

Un poste transformateur privé sera prévu sur le bâtiment neuf de stockage permettant de desservir en basse tension l'ensemble des équipements du projet.

Ces postes seront alimentées depuis les câbles HTA présents sur le trottoir de la rue Anatole France. ENEDIS devra malgré tout confirmer la faisabilité de ce raccordement au vu de la puissance disponible sur le réseau existant. Un accès à chaque transformateur devra être maintenu en permanence à ENEDIS depuis le domaine public sur la rue.

1.2 BRANCHEMENT EAU DE VILLE – DEFENSE INCENDIE

Le raccordement en eau potable de l'opération se fera sur la nouvelle canalisation Ø150 située sous la rue Jean Jacques Rousseau cette nouvelle canalisation est dans le but d'assurer le maillage depuis le réseau existant.

Trois chambres de comptage général enterrée seront réalisées en limite de parcelle afin de desservir les bâtiments du projet.

Le diamètre du réseau à installer en partie privative devra être confirmé avec VEOLIA, ainsi que la position du raccordement au réseau existant en fonction de la pression disponible dans les canalisations dans ce secteur.

Les stockages étant classé type code de travail, la défense incendie de cette partie de l'opération devra se faire à partir d'un hydrant de 60m³/h ou plus, à définir selon besoin de l'exploitant.

Le projet prévoir donc pour le moment la création d'une bouche incendie d'un débit de 60m³/h en partie privative, au droit des ateliers. Cet hydrant se trouvera à moins de 150 mètres de l'accès du bâtiment avec une distance maximale entre hydrants de 200.

Cet hydrant assurera aussi la défense incendie du bâtiment central (stockage, école de danse, galerie et théâtre).

Pour les entrepôts de stockage et éventuellement pour le Théâtre, des RIA devront également être prévus L'ensemble des bâtiments du projet SCCV ROMAINVILLE ROUSSEAU ainsi que la résidence d'artiste FIMINCO seront classés en 3^{ème} Famille B les colonnes sèches devront être à moins de 60m des BI avec une distance maximale entre hydrants de 200 m, le projet prévoir donc la création de deux BI sur la nouvelle voirie ainsi que 3 BI sur la rue Jean Jacques Rousseau qui seront raccorder également depuis la nouvelle canalisation Ø150.

1.3 BRANCHEMENT TELECOM

Pour les besoins en téléphonie / fibre, les bâtiments seront alimentés depuis une nouvelle armoire PMZ raccordée depuis le réseau Télécom existant.

1.4 BRANCHEMENT GAZ

L'ensemble des bâtiments du projet seront raccordés depuis le réseau existant situé sur la Rue Jean Jacques Rousseau. Ce point devra être étudié en coordination avec Grdf.

1.5 RACCORDEMENT AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Les réseaux d'assainissement seront séparatifs en intérieur de la parcelle avant raccordement au réseau existant, qui est unitaire sous la rue Jean Jacques rousseau.

En ce qui concerne la gestion des eaux pluviales, la limitation de débit est fixée à 10l/s/ha pour une pluie de période de retour de 10 ans avant rejet au réseau existant.

Le calcul des volumes de gestion des eaux pluviales a été réalisé conformément aux prescriptions du guide établi par Est Ensemble.

Le volume de rétention sera garanti sur une grande partie par les toitures végétalisées, le reste du volume sera gérer par un système de rétention à ciel ouvert équivalent.

Pour l'ensemble du projet FIMINCO et le projet SCCV ROMAINVILLE ROUSSEAU, le branchement EP sera réalisé sur le réseau unitaire existant sous la rue Jean Jacques Rousseau, la nature et la profondeur de ce dernier seront à confirmer par le concessionnaire, un poste de relevage EP sera éventuellement prévu si l'évacuation des eaux pluviales ne peut être réalisée en gravitaire.

Pour l'ensemble du projet FIMINCO et le projet SCCV ROMAINVILLE ROUSSEAU, le branchement EU sera réalisé sur le réseau unitaire existant sous la rue Jean Jacques Rousseau, la nature et la profondeur de ce dernier seront à confirmer par le concessionnaire, un poste de relevage EU sera éventuellement prévu si l'évacuation des eaux pluviales ne peut être réalisée en gravitaire.